

Formation aux Premiers Secours en Santé Mentale **12 et 13 mai à Blois**

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui doit pouvoir être apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration de son état psychique ou qui est dans une phase de crise.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une prise en charge professionnelle appropriée puisse être apportée. Ces premiers secours en santé mentale sont l'équivalent des gestes de premiers secours à une personne victime d'un accident physique.

La formation Premiers secours en santé mentale (PSSM) est l'une des 6 actions prioritaires choisies pour le lancement du Projet territorial de Santé Mentale du Loir-et-Cher (PTSM-41). L'UNAFAM bénéficie d'un financement apporté par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire pour organiser et dispenser 3 sessions PSSM en 2022.

Les objectifs poursuivis

- Acquérir des connaissances de base sur les troubles psychiques et les crises en santé mentale, et sur leur repérage (début de troubles de santé mentale, détérioration de troubles existants de santé mentale, états de crise de santé mentale)
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer, adopter un comportement adapté à la situation
- Informer, renseigner sur les ressources disponibles, encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, relayer au service le plus adapté
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Maîtriser un plan d'action de référence pour apporter un premier soutien efficace.

Les éléments forts

Une démarche pédagogique participative pour :

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en souffrance psychique.

Des points de repère pour identifier

des troubles de santé mentale émergents : dépression, états anxieux, psychose, dépendance

des états de crises en santé mentale : pensées et comportements suicidaires, attaques de panique, événements traumatiques, états sévères de psychoses, effets sévères dus à l'alcool et de substances toxiques, conduites agressives

Formateur : **UNAFAM** (organisme de formation agréé)

Durée : 2 jours consécutifs de 9h à 17h, le repas du midi fait partie de la formation

Participation gratuite du fait du financement apporté par l'ARS

Nombre de participants maximum : 16 personnes

Qualités requises : bon contact, capacité d'écoute et d'empathie

Aucune compétence professionnelle particulière n'est requise.

Contact :

Unafam - Délégation du Loir-et-Cher

45 avenue Maunoury 41 000 - Blois

Tél. : **06 71 53 24 15** - Courriel : 41@unafam.org
